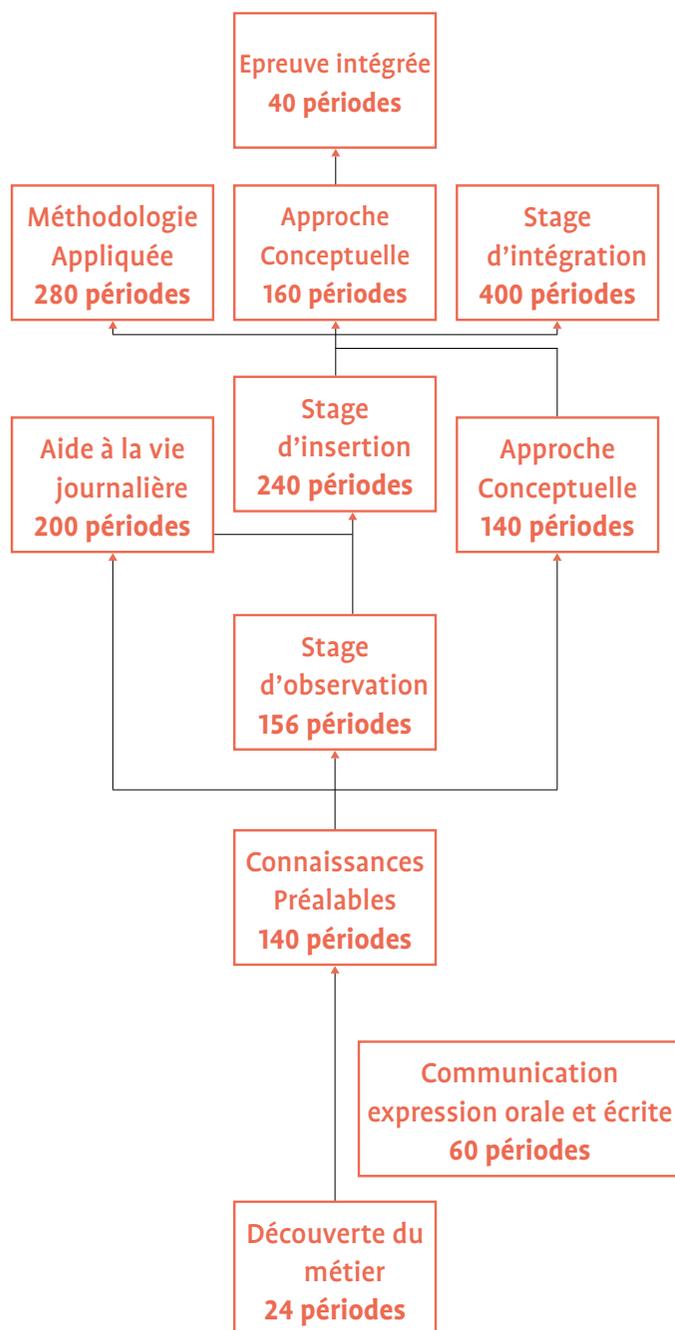


ORGANIGRAMME DE LA SECTION AIDE-SOIGNANT



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE HERSTAL

Rue de l'École Technique, 34
4040 HERSTAL
Tél. 04 279 41 70
✉ psherstal@provincedeliege.be
f IPEPSHerstal

www.mafuturecole.be

NIVEAU

Enseignement secondaire supérieur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Certificat d'enseignement secondaire inférieur.
- Certificat du deuxième degré de l'enseignement secondaire.
- Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique.
- Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.
- Réussite du test d'admission.

DURÉE

La formation dure 2 ans en cours de jour (sous forme de modules). Celle-ci vous permettra également d'expérimenter votre savoir-faire en effectuant des stages dans différents milieux (maison de repos, maison de repos et de soins, hôpitaux, etc).

TITRE DÉLIVRÉ

Certificat de qualification d'Aide-Soignant spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale donnant accès au VISA.

Possibilité d'obtention du complément CESS.



Province
de Liège

Enseignement

INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE HERSTAL



AIDE-SOIGNANT



**Aide-soignant-e ?
Et si demain c'était vous...**



Notre rôle et notre fonction

Nous sommes considérés comme étant les « **yeux et les oreilles** » de l'infirmier(e) ce qui fait de nous des professionnels de la santé exceptionnels.

- Être à l'écoute, favoriser l'empathie et établir une relation humaine avec les patients.
- Promouvoir l'autonomie du patient/résident.
- Appliquer les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie.
- Effectuer **des actes délégués** par l'infirmier(e) : soins de bouche, prise du pouls et de la température, transport des malades, soins d'hygiène, distribution des médicaments, pose de bas à varice(s), distribution des médicaments par voie orale, soins de stomie cicatrisée...

Introduction

Connaissez-vous réellement notre fonction ? Sachez que nous avons un rôle aussi important que l'infirmier car nous sommes « au plus proche » du patient. Nous voulons nous démarquer et témoigner à la société que notre métier est tout aussi gratifiant !

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des professionnels de la santé formés pour assister l'infirmier(e) en matière d'éducation, de prévention de la santé des patients et leur famille dans le cadre des activités coordonnées par l'infirmier(e) dans une équipe structurée.

Qui peut faire appel à nous ?

Toute personne ayant besoin d'une aide ou un accompagnement pour les activités de la vie journalière.



L'**aide-soignant** accompagne l'infirmier(e) dans les soins et s'occupe **du bien-être** des patients résidents.

A SAVOIR :

- Assurer et respecter leurs choix, leurs désirs et leurs valeurs **sans juger**.
- Observer et signaler d'éventuels changements physiques, psychiques et sociaux de manière écrite et orale.

Où puis-je exercer ?

- En maison de repos
- A domicile
- En maison de repos et de soins
- En milieu hospitalier
- Dans les centres de court séjour
- En résidence service
- Dans les centres de jour
- Dans les centres psychiatriques
- Dans les centres de rééducation

Modules complémentaires

- Secourisme et premiers soins appliqués au secteur psychosocial et pédagogique 40 périodes
- Formation de base en soins palliatifs 40 périodes
- Formation en soins palliatifs : approfondissement 60 périodes
- Maladie d'Alzheimer et autres formes de démences : approche du patient 70 périodes
- Manutention d'adultes et de personnes âgées à mobilité réduite 40 périodes
- Prise en charge nutritionnelle des personnes âgées en référence au plan wallon nutrition santé et bien-être des aînés pour le personnel aide-soignant 24 périodes